

ADA, expert en finance inclusive

Rapport annuel 2024





ADA,
acteur de progrès,
pour un monde plus
INCLUSIF et
DURABLE.

Édito

2024 : des avancées concrètes au bénéfice des populations vulnérables

2024 a marqué une étape importante pour notre organisation, illustrant une dynamique renforcée et une accélération de nos programmes sur le terrain. Plus de 290 000 nouveaux bénéficiaires ont pu être accompagnés au cours de cette période, dont près de la moitié sont des femmes. Leur autonomisation économique et sociale demeure au cœur de notre mission, car soutenir les femmes, c'est agir sur toute une communauté et ancrer durablement le changement.

Entre 2022 et 2024, ADA a accompagné plus de 930 000 personnes vulnérables. Cela montre l'impact réel et durable de notre engagement.

Trente ans d'engagement, trente ans de progrès

Cette année a été aussi celle d'un anniversaire symbolique : les 30 ans de ADA. Trois décennies d'engagement guidées par une conviction profonde : non seulement faire de la finance inclusive un outil, mais aussi un catalyseur d'autonomie, de résilience et de développement durable. Depuis sa création sous l'impulsion visionnaire de sa fondatrice, Mia Adams, ADA a accompagné les institutions financières locales et les bénéficiaires sur le terrain, en donnant à chacun les moyens d'agir sur son avenir et celui de sa communauté. Cet anniversaire a ainsi été l'occasion de réaffirmer notre ambition pour l'avenir : car si le chemin parcouru témoigne de solides avancées, le potentiel de la finance inclusive reste immense. Plus que jamais, ces 30 ans sont pour nous un tremplin pour ouvrir de nouvelles perspectives d'impact.

Innover pour répondre aux besoins

L'année a ainsi été placée sous le signe de l'innovation. Le programme EVER, centré sur l'accès à l'énergie verte, a franchi une nouvelle étape et s'est affirmé comme un moteur d'autonomisation dans les zones rurales africaines où l'accès à l'électricité reste un besoin à satisfaire de manière durable. Par ailleurs, le lancement du programme ICFI (Initiative pour une finance climatique inclusive) en Asie - aujourd'hui en phase d'extension vers l'Amérique centrale - incarne notre volonté d'apporter des solutions de financement sur mesure, afin de soutenir l'adaptation des populations vulnérables aux changements climatiques.

Réduire la vulnérabilité économique des populations vulnérables

Nous avons également mené à bien des actions concrètes en faveur de la préservation des forêts et de la promotion de pratiques durables pour faire face aux changements climatiques. Ces initiatives, en plus de renforcer la résilience des communautés face aux défis environnementaux, jouent un rôle essentiel dans la réduction de leur vulnérabilité économique. En effet, agir pour le climat revient à protéger les moyens de subsistance, à garantir des sources de revenus stables et à ouvrir la voie à un développement durable. Ces engagements témoignent de notre capacité à répondre aux enjeux actuels tout en préparant un avenir meilleur pour les générations futures.

Renforcer les partenariats pour amplifier l'impact

Notre collaboration avec LuxDev s'est intensifiée, illustrant l'importance de la coopération entre acteurs du développement. Ensemble, nous avons mutualisé nos expertises et créé des synergies qui ont permis d'amplifier la portée et l'efficacité de nos interventions.

Investir autrement

En matière d'investissement, 2024 a été une année charnière pour le FIT, qui a approuvé des investissements supplémentaires dans six initiatives innovantes à fort potentiel d'impact. Face à un environnement réglementaire de plus en plus exigeant, nos activités de conseil auprès de LMDF se sont adaptées et renforcées, dans le but constant d'accompagner le changement sur le terrain de manière responsable et durable.

Construire ensemble un avenir plus inclusif

Ces avancées n'auraient pas été possibles sans l'engagement de nos équipes, de nos partenaires et de toutes celles et ceux qui partagent notre vision. Grâce à leur mobilisation, nous avons prouvé qu'innover, c'est aussi faire grandir les opportunités de développement et multiplier les solutions pour un monde plus équitable. Ensemble, poursuivons sur cette lancée pour bâtir un avenir où chaque personne, en particulier les femmes et les populations vulnérables, pourra déployer tout son potentiel et contribuer à un monde plus résilient et inclusif.



Laura Foschi
Directrice exécutive de ADA



Patrick Losch
Président du conseil d'administration de ADA

Table des matières

6 ACTIVITÉS
Ce que nous faisons

8 RÉSULTATS
Chiffres clés 2024 et contribution de ADA aux ODD

10 ACTIVITÉS
Les programmes de ADA dans le monde en 2024

12 CHÂÎNES DE VALEUR AGRICOLES ET FORESTIÈRES
Des produits financiers adaptés aux petits exploitants agricoles et forestiers

18 JEUNES ENTREPRENEURS
Favoriser l'insertion socio-professionnelle des jeunes

22 ACCÈS AUX SERVICES DE BASE
Améliorer l'accès à l'énergie et à l'eau dans les zones rurales

26 APPUI SECTORIEL
Appuyer le renforcement du secteur de la finance inclusive

28 CONSEIL EN INVESTISSEMENT
ADA, conseiller en investissement de LMDF et du FIT

30 GESTION DES CONNAISSANCES
Amélioration continue grâce aux activités de gestion des connaissances

32 ADA 30 ANS
ADA célèbre son 30^{ème} anniversaire avec les partenaires luxembourgeois

36 FOCUS
Notre engagement à mesurer, limiter et compenser nos émissions carbone



Ce que nous faisons

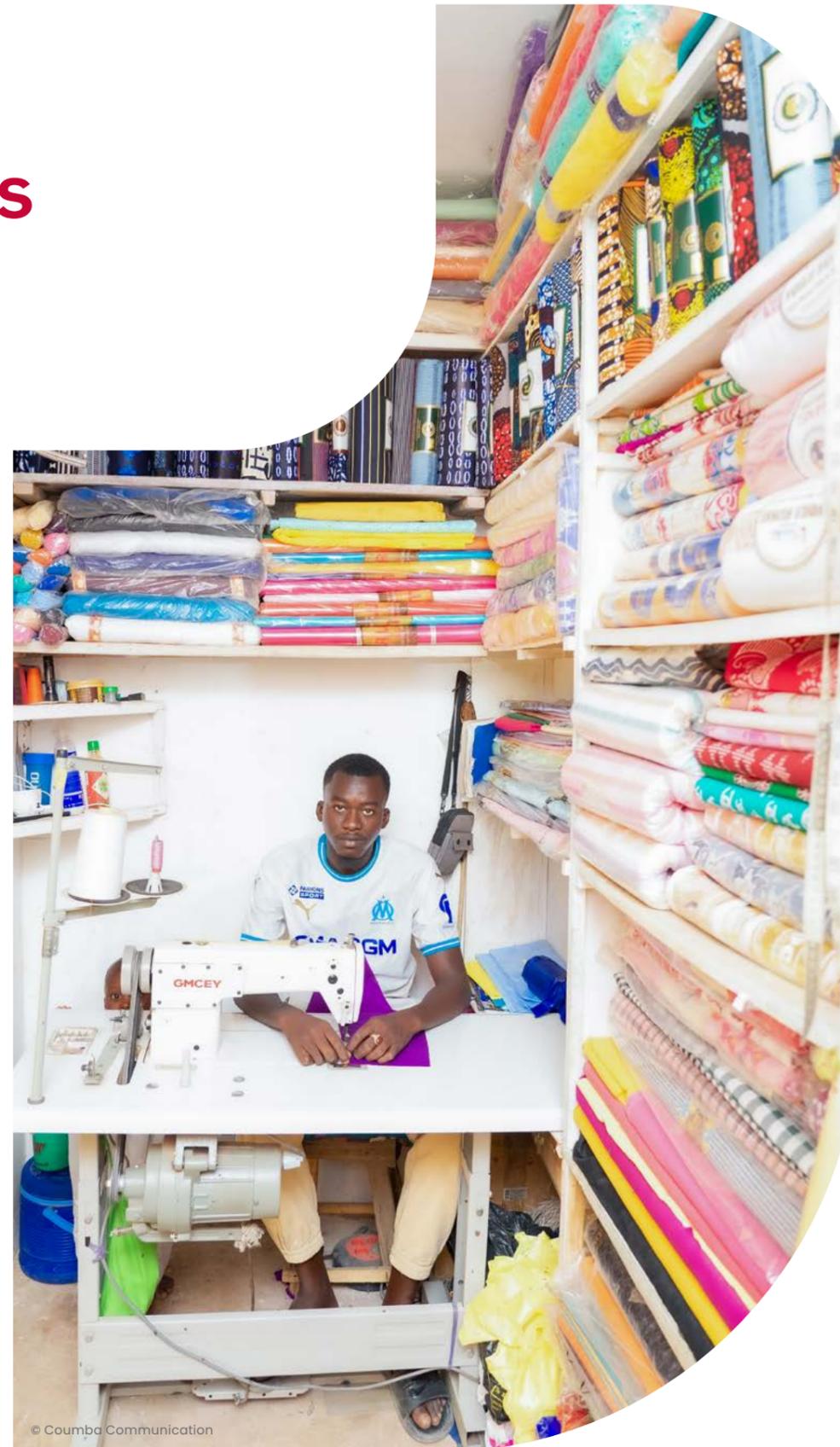
En 2024, ADA a poursuivi son engagement pour une finance inclusive et durable, en mobilisant des partenariats diversifiés, en renforçant les capacités des institutions financières et en soutenant le développement de solutions innovantes. L'action de ADA s'étend de l'appui direct aux institutions à la dynamisation des secteurs, avec une attention particulière portée à l'impact social, environnemental et à l'innovation, afin de réduire les vulnérabilités économiques des populations cibles.

Identification et facilitation des partenariats

Pour atteindre ses objectifs, ADA s'appuie sur une collaboration étroite avec un large éventail d'organisations partenaires, dans le cadre de ses programmes et projets d'appui technique. En 2024, cette dynamique partenariale s'est accentuée, avec 330 organisations bénéficiaires accompagnées (contre 229 en 2023). Si les institutions de microfinance (IMF) ne représentent plus que 31 %, la proportion des PME et des organisations de producteurs est en nette progression. L'Afrique reste la zone d'intervention principale (68 % des partenaires), mais ADA agit aussi dans d'autres régions (notamment en Amérique centrale et Asie du Sud-Est) pour déployer ses programmes.

Renforcement de capacités et développement de solutions adaptées

ADA accompagne des organisations partenaires sur deux axes : le renforcement de capacités internes (portant sur différents aspects liés à la gestion des risques, financière, des opérations, de la performance environnementale, de projet) et le développement de solutions adaptées aux besoins des populations cibles. En 2024, 69 % des organisations appuyées ont bénéficié d'un soutien pour renforcer leurs capacités internes, et 66 % pour offrir des solutions aux bénéficiaires finaux. Ces solutions couvrent un large éventail de domaines : services financiers (crédit agricole, assurance), services d'accompagnement (éducation financière, appui à l'entrepreneuriat), accès au marché (création de marques ou labels, stratégie de commercialisation) et accès à l'énergie.



© Coumba Communication

Facilitation des liens avec les investisseurs

L'activité de conseil en investissement des équipes ADA a permis d'améliorer l'accès au financement pour les 45 institutions de microfinance qui constituent le portefeuille de LMDF fin 2024, atteignant 42,4 millions d'euros en fin d'année, pour un montant décaissé de 15 millions d'euros entre janvier et décembre. Six nouveaux partenaires à fort impact social ont été soutenus par le FIT, portant le portefeuille à 2,6 millions d'euros, avec des investissements ciblant notamment l'accès à l'énergie propre, les chaînes de valeur agricoles et l'entrepreneuriat des jeunes. ADA mobilise également neuf gestionnaires de fonds d'investissement d'impact via SSNUP, renforçant ainsi les liens entre acteurs de la finance inclusive et investisseurs d'impact dans le domaine agricole.

Dynamisation et renforcement des secteurs et acteurs institutionnels

ADA agit au-delà de l'appui direct, en dynamisant le secteur de la finance inclusive dans plusieurs pays (Rwanda, Bénin, Cabo Verde, Tunisie, Mali, Laos), en collaboration avec LuxDev et d'autres partenaires. ADA apporte son appui aux acteurs institutionnels pour développer des services adaptés, promouvoir la transparence, la responsabilité et la protection des clients.

Intégration de trois dimensions transversales dans les programmes déployés

ADA veille à intégrer trois dimensions transversales dans l'ensemble de ses interventions, afin de renforcer la pertinence et l'impact de ses actions :

- **Changements climatiques** : promotion d'équipements sobres en carbone, de pratiques climato-intelligentes et agroécologiques, et de solutions d'adaptation, incluant l'assurance agricole indiciale.
- **Genre** : appui au développement de solutions spécifiques pour les femmes, notamment dans les chaînes de valeur agricoles.
- **Digitalisation** : soutien à la digitalisation de l'offre de services financiers et de renforcement de capacités.

Chiffres clés 2024

Nouveaux bénéficiaires



Appui aux partenaires

Financement



54 organisations

dont 45 IMF via LMDP pour 42,4 M € de portefeuille et 9 organisations via le FIT pour 2,6 M € de portefeuille fin décembre 2024

Appui technique



330 organisations

ont bénéficié d'un appui technique pour développer leurs capacités internes ou des solutions adaptées aux populations cibles

Appui sectoriel



6 pays

dans lesquels ADA dynamise et renforce le secteur de la finance inclusive en collaboration avec les acteurs institutionnels

Ressources

14,1 M €
de dépenses réalisées en 2024

60 collaborateurs
dont 13 consultants basés dans les pays d'intervention

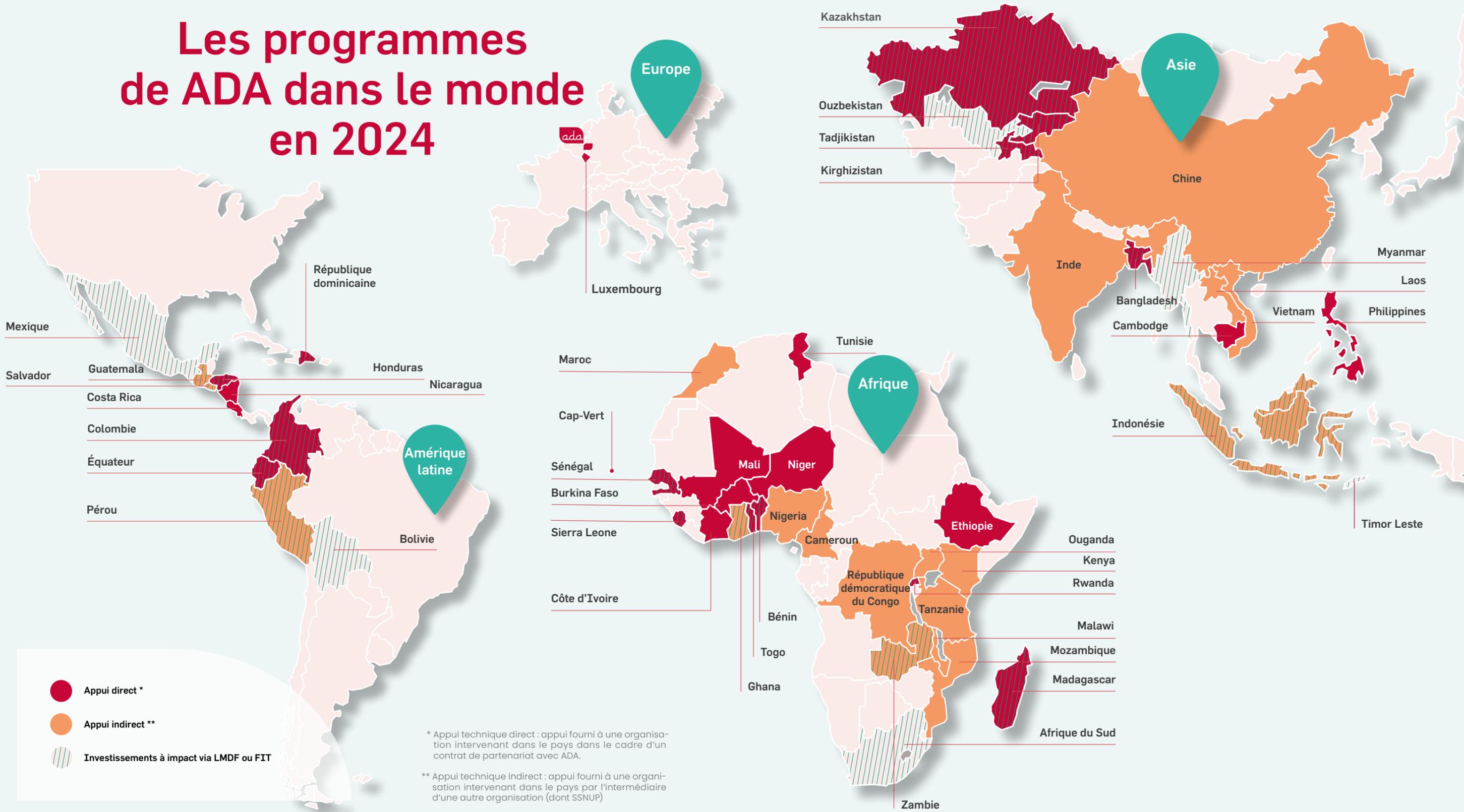
Contribution de ADA aux objectifs de développement durable

ADA utilise la finance inclusive, son principal domaine d'expertise, pour répondre aux besoins des populations vulnérables et contribuer aux objectifs de développement durable (ODD).



En scannant le code QR, découvrez les contributions de ADA à la réalisation de onze objectifs de développement durable en 2024, et leur déclinaison en cibles spécifiques.

Les programmes de ADA dans le monde en 2024



Des produits financiers adaptés aux petits exploitants agricoles et forestiers

ADA s'efforce d'améliorer les moyens de subsistance des petits exploitants agricoles et forestiers en renforçant leur productivité, leur accès aux marchés et à des services financiers conçus pour répondre à leurs besoins spécifiques.

Pour atteindre cet objectif, ADA favorise la mise en relation des acteurs des chaînes de valeur et accompagne ses organisations partenaires dans le développement de produits et de services adaptés et durables.

Dans les années à venir, la dégradation continue des conditions climatiques, des sols et de l'environnement risque d'entraîner une baisse significative des rendements agricoles. Face à ces défis, les exploitants agricoles et forestiers, ainsi que les autres acteurs des chaînes de valeur agricoles, agroalimentaires et forestières des pays en développement, devront impérativement accéder à des services financiers adaptés pour mettre en œuvre des pratiques agricoles plus durables afin de renforcer leur résilience et de contribuer à la sécurité alimentaire mondiale.

Cependant, de nombreuses institutions financières ne disposent pas encore de ressources et d'outils appropriés pour gérer les prêts destinés au secteur agricole et forestier. Cette situation limite l'accès des exploitants

à des financements adaptés, freinant ainsi l'amélioration de leurs pratiques de production et leur capacité à accéder à de nouveaux marchés.

Trois axes d'intervention

ADA fournit aux petits exploitants un accompagnement qui se décline en trois axes d'intervention. Premièrement, ADA met en place des projets d'assistance technique avec des partenaires locaux qui aident les exploitants à accroître leur productivité et à favoriser la viabilité de leur activité. Deuxièmement, ADA travaille, en étroite collaboration avec des institutions de microfinance (IMF) et des investisseurs d'impact, pour développer des services de financement, facilitant l'accès des exploitants agricoles et forestiers à des ressources financières appropriées. Enfin, ADA

renforce les liens entre les différents acteurs des chaînes de valeur, dans le but de faciliter l'accès des exploitants et des transformateurs aux marchés.

La plupart des projets soutenus par ADA visent à introduire des pratiques de production durables afin de renforcer la résilience des exploitants agricoles face aux effets néfastes des changements climatiques, de réduire les émissions de gaz à effet de serre et de lutter contre la dégradation des sols, la surexploitation des ressources naturelles et la perte de biodiversité.

Cet accompagnement est complété par des initiatives spécifiques, telles que la digitalisation des crédits agricoles (Togo, Burkina Faso, Laos) et la prise en compte des besoins spécifiques des femmes dans les filières agricoles. À titre d'exemple, un projet-

test mené avec Lady Agri au Togo ou avec CIFOR-ICRAF au Rwanda intègrent activement les femmes dans les dynamiques d'agroforesterie, contribuant ainsi à une approche plus inclusive et durable.

Renforcer les chaînes de valeur

Malgré leur importance cruciale pour la subsistance des petits exploitants, la sécurité alimentaire et la protection de l'environnement, les secteurs agricoles et forestiers peinent à se développer faute de financements suffisants des institutions financières et de chaînes de valeur structurées.

Afin de remédier à ces faiblesses structurelles, ADA s'attache à connecter l'ensemble des acteurs des chaînes de valeur agricoles et forestières, depuis les producteurs jusqu'aux transformateurs, en incluant également les prestataires de services et les acheteurs en gros. Cette approche axée sur la chaîne de valeur vise à renforcer les capacités techniques innovantes, notamment les pratiques résilientes face aux changements climatiques, tout en facilitant l'accès aux marchés et à des solutions de financement adaptées.

Un soutien adapté aux chaînes de valeur forestières

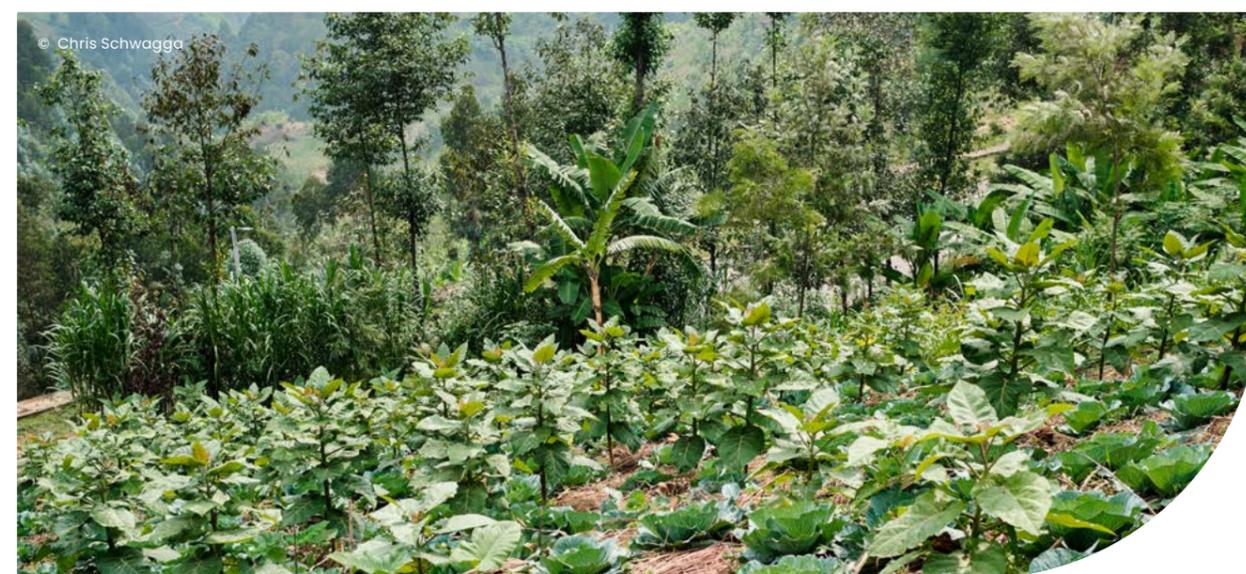
Les petits exploitants forestiers engagés dans des pratiques agroforestières requièrent une approche spécifique, en raison de la longueur des cycles de production qui caractérise leur activité. Ces exploitants ont ainsi des besoins de financement à plus long terme que ceux des exploitants agricoles conventionnels.

Dans le cadre de son programme forestier, ADA s'efforce donc de renforcer les acteurs de la chaîne de valeur de la sylviculture et de l'agroforesterie, tels que les exploitants forestiers et les entreprises de transformation du bois, en leur offrant un appui ciblé en matière de renforcement des capacités, de financement et d'accès aux marchés.

En 2024, à la suite d'un projet pilote réussi avec l'association de producteurs Tikonel au Guatemala, ADA a déployé un projet pluriannuel visant à consolider la chaîne de valeur forestière dans les hauts plateaux de l'ouest du pays. Ce projet a permis d'accompagner 155 exploitants forestiers dans la gestion durable de leurs forêts, leur garantissant un revenu équitable tout

en fournissant des produits de qualité aux entreprises de transformation du bois. En outre, 14 PME spécialisées dans la transformation du bois ont bénéficié d'une formation entrepreneuriale pour renforcer leurs compétences et leur développement. Parallèlement, un nouveau partenariat a été signé avec l'association Asocuch pour développer l'accès au marché et au financement des producteurs forestiers.

Au Rwanda, ADA accompagne l'IMF Inkunga Finance dans le développement de prêts à court et moyen terme adaptés aux exploitants agricoles qui souhaitent diversifier leurs revenus grâce à l'agroforesterie en plantant des arbres destinés à l'industrie du bois et à la biomasse, ou à la production fruitière. En outre, des prêts ont été mis à la disposition des grossistes, des détaillants et des charpentiers pour financer les achats en gros et la gestion des stocks de produits du bois, tels que les poteaux et le bois scié. Déployé en partenariat avec le centre de recherche CIFOR-ICRAF (Center for International Forestry Research - World Agroforestry), le projet sera étendu à deux autres districts de la province occidentale du Rwanda en collaboration avec l'agence de développement luxembourgeoise, LuxDev.



SSNUP : programme de soutien aux petits exploitants agricoles coordonné par ADA

Le programme SSNUP (Smallholder Safety Net Upscaling Programme) vise à renforcer la productivité et la résilience des petits exploitants agricoles en Afrique, en Amérique latine et en Asie. À travers le cofinancement de projets d'assistance technique, SSNUP soutient l'ensemble des acteurs des chaînes de valeur agricoles : petits exploitants, PME, coopératives, institutions de microfinance (IMF) et autres intermédiaires financiers agricoles. Ces projets vont de la conception de services d'assurance indicielle à la promotion de solutions d'accès au marché et d'une agriculture agroécologique et résiliente face aux changements climatiques.

Lancé en 2020, le programme cible les chaînes de valeur agricoles dans lesquelles les investisseurs à impact (AgDevCo, Alterfin, Bamboo Capital Partners, Grameen Crédit Agricole Foundation, Incofin, Oikocredit, responsibility, SIDI et Symbiotics) et leurs dispositifs d'assistance technique sont déjà actifs.

F2.0 : des bénéfices qui servent à pérenniser les coopératives

« Dès la première année, le programme F2.0 nous a permis de générer des bénéfices. Par exemple, nous avons revendu les produits de nos membres au bout de deux mois en réalisant un bénéfice. Une partie de l'argent a été utilisé pour renforcer le fonctionnement des groupes, membres de notre coopérative. »

Salla Ba, Présidente de la coopérative de Gainte Kaye, participe au programme F2.0 au Sénégal.



© ADA

Étant donné que les bénéficiaires ciblés font partie du portefeuille des investisseurs à impact ou de leurs prospects, le financement des projets est facilité et les investissements réalisés par les partenaires sont moins risqués. Alors que SSNUP bénéficie du soutien des gouvernements du Luxembourg, de la Suisse et du Liechtenstein, ADA coordonne le programme, assure le partage des connaissances et la diffusion des meilleures pratiques. En 2024, 32 projets ont été approuvés pour soutenir 40 organisations bénéficiaires.

Fermier 2.0 : faciliter l'accès au financement des petits exploitants agricoles

Afin de répondre au défi du sous-financement auquel sont confrontés les petits exploitants agricoles, ADA a lancé en 2020 le programme Fermier 2.0 (F2.0). Cette initiative facilite les liens entre les acteurs de la chaîne de valeur agricole et améliore l'accès au financement grâce à une plateforme numérique dédiée.

Le programme est principalement mis en œuvre au Sénégal, où il accompagne les exploitants de maïs, d'arachide, de mil et de niébé, qui constituent les principales cultures vivrières du pays. F2.0 se distingue par sa capacité à couvrir l'ensemble du cycle annuel de production des cultures, en liant les prêts à la production et à la commercialisation au bénéfice des petits exploitants agricoles, des coopératives et des IMF.

En 2024, le programme F2.0 a accordé 2,1 millions d'euros de prêts à plus de 7 000 bénéficiaires. Les activités en Éthiopie ont été réduites en raison de la détérioration de la sécurité. Au Sénégal, des discussions sont en cours avec les IMF partenaires pour créer une entité indépendante et durable au service des organisations de producteurs et des exploitants agricoles afin de garantir la continuité et la disponibilité à long terme des services mis en place dans le cadre de ce programme.

Agriculture résiliente aux changements climatiques (ARCC) : nouvelles activités au Togo et au Bénin

Le Togo et le Bénin figurent parmi les pays les plus exposés aux effets des changements climatiques, ce qui se traduit par une baisse des rendements agricoles, la dégradation des sols et l'épuisement des ressources naturelles. Dans le même temps, l'accès des petits exploitants agricoles au financement reste limité, accentuant leur vulnérabilité. En 2024, ADA a donc lancé de nouveaux projets au Togo et au Bénin pour accroître la résilience des exploitants agricoles dépendant de l'agriculture pluviale.

Le programme ARCC accompagne les producteurs dans leur transition vers des systèmes agricoles plus durables, en combinant soutien financier et assistance technique en partenariat avec des IMF, des centres de formation, des prestataires de services agricoles et des organisations d'agriculteurs.

Le programme se décline en deux volets : le développement de solutions financières visant à aider les petits exploitants à s'adapter aux aléas climatiques et la fourniture d'une assistance technique sous forme de sessions de formation, de champs de démonstration et de mise en œuvre de pratiques agricoles innovantes et durables.

Au Togo, le projet consiste à étudier et à développer des pratiques durables de culture du maïs dans la région des Plateaux et à définir une méthodologie permettant de déployer ces meilleures pratiques à plus grande échelle et à d'autres cultures. Ce projet sera mené en collaboration avec l'IMF FUCEC qui accompagnera l'assistance technique avec des solutions financières nouvellement développées. Au Bénin, ADA pilote jusqu'en 2026 un projet qui vise à déployer des solutions de financement qui renforcent la résilience des petits exploitants en collaboration avec quatre IMF, notamment autour de la filière soja.



© ADA

ICFI : libérer le financement climatique au profit des populations vulnérables

L'Initiative pour une finance climatique inclusive (ICFI), portée par ADA, a pour objectif d'orienter les flux internationaux du financement climatique vers les personnes qui en ont le plus besoin. À cette fin, le programme vise, d'une part, à accroître l'offre de financement et, d'autre part, à faciliter l'adaptation des populations vulnérables face aux effets des changements climatiques. Le programme ICFI est mis en œuvre par le biais de projets régionaux en Asie et à Fidji, ainsi qu'en Amérique centrale et en République dominicaine, avec des partenaires internationaux et locaux. En 2024, la portée du programme a été définie et les principaux partenaires ont été sélectionnés, préparant ainsi le lancement de la phase opérationnelle prévue pour 2025.



© Chris Schwagga



ADA soutient les petits exploitants agricoles et forestiers en favorisant la mise en relation des acteurs des chaînes de valeur agricoles et forestières, en les aidant à accéder aux marchés et à des financements adaptés et durables.

Chiffres clés 2024

244	organisations partenaires soutenues (187 via le programme SSNUP)
156 030	bénéficiaires , dont :
19 019	bénéficiaires de prêts agricoles
79 833	producteurs qui ont reçu une formation financière
97 803	producteurs formés aux bonnes pratiques agricoles
2 311	bénéficiaires formés aux bonnes pratiques forestières
16 820	producteurs qui ont reçu une certification de commerce équitable, biologique ou autre

Contribution aux ODD



CIBLE 2.3 :

Amélioration de la productivité agricole et des revenus des petits producteurs, notamment grâce à l'accès aux services financiers



CIBLE 2.4 :

Adoption de pratiques agricoles productives, durables et résilientes



CIBLE 8.10 :

Renforcement des capacités des institutions financières

CIBLE 15.1 :

Exploitation durable des écosystèmes terrestres et d'eau douce

CIBLE 15.2 :

Gestion durable des forêts

Favoriser l'insertion socio-professionnelle des jeunes

Face aux défis liés à l'emploi des jeunes et à la transition climatique, ADA mise sur les petites et moyennes entreprises (PME) comme moteur de développement à la fois inclusif et durable.

L'organisation concentre son soutien sur les PME dirigées par des jeunes, celles qui les emploient, ainsi que sur les entreprises actives dans les secteurs verts, en leur apportant un appui global : accompagnement personnalisé, outils de gestion adaptés et accès à des financements flexibles.



En 2024, l'organisation a intensifié son engagement en faveur des PME contribuant à l'insertion socio-professionnelle des jeunes, qu'il s'agisse d'entreprises dirigées par des jeunes ou offrant des opportunités d'emploi à ces derniers, avec une attention particulière portée aux secteurs verts.

YES-FI : un dispositif innovant pour l'entrepreneuriat des jeunes

Lancé en 2020, le programme YES-FI (Young Entrepreneurs Sustainable Financing Initiative) a permis d'expérimenter un mécanisme de financement innovant pour les jeunes entrepreneurs.

Ce programme, qui bénéficie d'un financement de Generali Investments Luxembourg, propose un appui double et complémentaire : d'une part, des prêts allant de 5 000 à 50 000 EUR, dont le remboursement est indexé sur les revenus générés par l'activité entre-

preneuriale ; d'autre part, un accompagnement non financier structurant, axé sur la gestion, la préparation à l'investissement et la facilitation de l'accès aux marchés.

À la suite d'une évaluation approfondie, l'approche a été ajustée en 2024 pour mieux répondre aux besoins concrets des jeunes entrepreneurs. Par exemple, ADA a renforcé les incubateurs partenaires sur le suivi des financements et de leur impact sur la performance des entreprises. Les ajustements ont permis à 27 entrepreneurs d'accéder au financement en 2024, contre 22 en 2023. Le montant total des financements accordés aux entrepreneurs en 2024 s'élève à environ 828 000 euros. Grâce au financement du FIT (Financing Innovation Tool) réalisé en décembre 2023, Devela, partenaire de YES-FI au Guatemala, a pu développer en 2024 son portefeuille d'entrepreneurs à impact, dont de jeunes entrepreneurs.

Accompagner la croissance de jeunes chocolatiers au Guatemala

Les trois jeunes frères Matute ont créé leur propre marque de chocolat haut de gamme et proposent également la transformation et le branding du chocolat pour le compte de producteurs.

En 2021, ils ont obtenu un prêt de 50 000 dollars via un mécanisme de financement local dans le cadre du programme YES-FI pour financer l'achat de nouvelles machines. Depuis lors, leur entreprise affiche une croissance stable avec une augmentation constante de leur chiffre d'affaires et de leur effectif.

« Nous étions enchantés du processus car il était très rapide et nous ne devons pas fournir de garantie. Le montant était gérable et n'impliquait pas une prise de risque trop importante. »

Pablo Matute, jeune chocolatier au Guatemala, a bénéficié du mécanisme YES-FI, via l'organisation partenaire Devela.

Une approche élargie pour soutenir les PME

Toujours guidée par une logique d'impact, ADA a amorcé en 2024 une nouvelle orientation stratégique visant à étendre son action aux entreprises plus matures. Cette évolution poursuit un double objectif : favoriser la création d'emplois durables et renforcer l'écosystème entrepreneurial, en particulier au bénéfice des jeunes. En misant sur la capacité des PME à générer des emplois de qualité et à établir des relations d'affaires durables avec de jeunes micro-entrepreneurs, cette approche contribue à accélérer la transformation économique locale.

Lancement du projet « Jeunes et métiers verts » au Sénégal

En réponse au double défi du chômage des jeunes et de la transition écologique en Afrique, ADA a lancé fin 2024 au Sénégal le projet « Jeunes et métiers verts ». Cette initiative innovante vise à appuyer des PME locales vertes ou engagées vers le verdissement de leurs activités tout en créant des perspectives d'emploi pour les jeunes de moins de 35 ans.

En s'appuyant sur les enseignements tirés de ses précédents projets, ADA adopte une approche intégrée : d'un côté, accompagner les PME dans l'amélioration de leurs performances environnementales ; de l'autre, renforcer les micro-entrepreneurs situés en amont ou en aval des activités de ces PME pour qu'ils deviennent des partenaires fiables, capables de tirer parti des opportunités économiques offertes par la transition verte.

Nouvelle intervention au Rwanda avec le projet KIFC

Enfin, ADA a lancé une intervention au Rwanda dans le cadre du projet « Support to the Development of Kigali International Finance Centre (KIFC) », mis en œuvre par LuxDev, afin de faciliter l'accès au financement de 200 PME rwandaises. Les activités lancées portent sur une évaluation des besoins en formation pour la préparation à l'investissement, l'identification d'institutions financières capables de proposer des produits adaptés aux besoins des entrepreneurs – en particulier les jeunes et les femmes – ainsi qu'une étude de marché des PME à impact au Rwanda.

Prospection entrepreneurial des jeunes

Le programme de prospection vise à renforcer les activités favorisant l'entrepreneuriat des jeunes en mettant l'accent sur deux aspects majeurs : l'identification de partenaires et la recherche de solutions ciblées. En 2024, quatre nouveaux projets-tests ont été lancés. Par exemple, au Burkina Faso, ADA a initié un projet avec la PME la Bicyclette qui vise à augmenter la rentabilité des éleveurs avicoles et leur accès au marché grâce à des points de vente et des espaces de restauration gérés par des jeunes. ADA est en train de tester des solutions qui dépassent les seules formations professionnelles pour inclure des outils de gestion tels que des solutions de comptabilité numérique, à l'image du projet-test mené avec la fintech Ozé au Rwanda.



L'entreprise Burkina Ecole Tech, soutenue par l'incubateur la Fabrique, produit du charbon de bois écologique.

© La Fabrique

Chiffres clés 2024

827 874 euros de financements octroyés à 27 entrepreneurs dans le cadre du programme YES-FI

1 035 emplois créés et/ou maintenus grâce au programme YES-FI

475 MPE (micro et petites entreprises) bénéficiaires de services de renforcement de capacités rendus accessibles grâce à l'intervention de ADA dans le cadre du programme de prospection

Contribution aux ODD



CIBLE 4.4 : Renforcement des compétences nécessaires à l'emploi et à l'entrepreneuriat

CIBLE 8.3 : Développement économique, soutien à l'entrepreneuriat et création d'emploi

CIBLE 8.10 : Renforcement des capacités des institutions financières nationales

CIBLE 9.3 : Accès des petites entreprises aux services financiers et intégration dans les chaînes de valeur



ADA soutient des PME qui favorisent l'insertion socio-professionnelle des jeunes et qui s'engagent en matière environnementale en leur apportant un appui global pour un développement inclusif et durable.

Améliorer l'accès à l'énergie et à l'eau dans les zones rurales

Dans les zones rurales, ADA soutient les entrepreneurs en facilitant leur accès à une énergie verte fournie par des mini-réseaux solaires, pour développer des activités génératrices de revenus.

En parallèle, ADA contribue à améliorer les conditions de vie des ménages en favorisant un accès durable à l'énergie et à l'eau.

L'année 2024 a constitué une étape importante dans l'approche de ADA en matière d'accès aux services de base, marquée par le lancement du programme « Énergie verte pour le développement rural » (EVER). Il s'inscrit dans une vision globale visant à améliorer la qualité de vie des populations vulnérables en leur garantissant des services énergétiques fiables tout en favorisant leur inclusion économique. L'approche de ADA repose sur l'intégration de solutions d'énergie verte, non seulement pour les usages domestiques, mais surtout comme moteur de développement économique local, à travers un usage productif de l'énergie.

Le programme EVER : catalyseur du développement rural

Le programme EVER incarne cette évolution stratégique. Il ne s'agit plus

simplement d'électrifier des villages via des mini-réseaux solaires, mais de structurer des écosystèmes complets autour de l'énergie : soutien à l'entrepreneuriat rural, appui à l'accès au financement et aux équipements productifs adaptés, et création de modèles économiques durables. Cette approche intégrée permet de maximiser l'impact social de l'électrification rurale tout en favorisant la rentabilité des investissements réalisés dans les mini-réseaux solaires.

Autre évolution notable : l'introduction d'outils financiers innovants comme le mécanisme de financement basé sur les résultats. Ce dispositif incitatif encourage les institutions de microfinance à financer des projets d'usage productif de l'énergie, malgré les risques perçus. En cours de déploiement au Sénégal et au Bénin, il vise à offrir des solutions financières aux

entrepreneurs des zones rurales pour acquérir des équipements productifs adaptés et à renforcer l'inclusion financière.

Sénégal – Le projet avec COSEER livre ses premiers résultats

Au Sénégal, ADA a consolidé un partenariat stratégique avec l'opérateur COSEER, qui exploite 60 mini-réseaux dans les régions de Matam et Tambacounda. Grâce à ce partenariat, 977 ménages et entrepreneurs ont été connectés à l'électricité en 2024. Un réseau d'agents-conseils a été mis en place pour promouvoir les équipements productifs et sensibiliser les usagers à leur utilisation optimale. En parallèle, des services d'accompagnement entrepreneurial sont proposés, en collaboration avec Mercy Corps, pour appuyer des jeunes à fort potentiel.

Un moulin pour changer la vie des villageois

Grâce à l'accompagnement des agents de COSEER, le groupement de jeunes du village de Toulé Kédé, au Sénégal (photo à droite), actif dans les activités agricoles, a pu acquérir un moulin. Cet équipement leur permet désormais d'assurer de manière autonome la transformation de céréales et de générer un revenu supplémentaire. Au-delà du groupe, cette initiative bénéficie à l'ensemble de la communauté en facilitant l'accès à la farine produite localement.

« L'acquisition du moulin a amélioré les conditions de vie de notre communauté. Avant, les femmes du village devaient parcourir 14 km à pied pour pouvoir moudre leurs céréales au moulin le plus proche. »

Président du groupement de jeunes de Toulé Kédé



Enfin, un financement du FIT a permis à COSEER de commander 3 200 compteurs pour augmenter le nombre de personnes connectées dans les zones rurales.

Bénin – Déploiement avec ARESS

Un partenariat de trois ans avec l'opérateur ARESS a démarré en janvier 2024. Acteur clé dans le domaine des énergies renouvelables au Bénin, ARESS exploite 12 mini-réseaux solaires en milieu rural. ADA accompagne cet opérateur pour déployer une stratégie favorisant l'usage productif de l'énergie dans les villages nouvellement électrifiés, en combinant l'accès aux équipements productifs conventionnels, l'accompagnement des entrepreneurs ruraux et la facilitation de l'accès au financement.

Mali et Sénégal – Nouvelles collaborations

En parallèle, deux projets ont été lancés avec Green Biz Africa (Mali) et Plateforme Énergétique (Sénégal), axés sur l'accès à l'énergie pour les très petites entreprises. L'objectif est de renforcer leur structuration institutionnelle et d'encourager l'utilisation d'équipements verts, dans une logique d'impact économique et environnemental.



Électrification rurale au Sénégal. © ADA

Impact stratégique

L'approche de ADA dépasse le simple cadre de la mise en œuvre du programme EVER. L'organisation mène également des actions transversales qui contribuent à faire progresser la réflexion stratégique et à renforcer les partenariats dans le secteur des énergies renouvelables. Par exemple, son adhésion au réseau Alliance for Rural Electrification favorise une meilleure coordination avec d'autres acteurs internationaux et soutient l'innovation, notamment à travers le sponsoring de l'Energy Access Investment Forum. Par ailleurs, ADA a lancé l'élaboration d'une « Factsheet Mini-grid » destinée à aider les opérateurs à valoriser leurs performances techniques et financières auprès des investisseurs.

Prospection WASH : une phase préparatoire

En 2024, ADA a commencé à explorer la thématique WASH (eau, assainissement, hygiène) en lien avec les énergies renouvelables dans des zones rurales vulnérables, notamment au Guatemala et au Sénégal. Cette nouvelle orientation a pour objectif d'identifier des solutions adaptées pour améliorer l'accès à l'eau potable, à l'hygiène et à l'assainissement, en particulier dans les secteurs de l'éducation et de la santé.

Des projets-tests ont été clôturés avec l'IMF Chamroeu et Water for People, dont les enseignements seront capitalisés pour orienter la suite des interventions.



ADA s'engage à faire de l'accès aux services de base un levier de développement rural, en soutenant les activités génératrices de revenus et en renforçant l'inclusion financière des communautés rurales.



Participation de ADA à la conférence Energy Access Investment Forum organisée par Alliance for Rural Electrification en 2024. © ADA.



Les équipes de ADA et de COSEER à Bakel au Sénégal. © ADA.

Chiffres clés 2024

9 850	bénéficiaires d'au moins un type de service lié à l'accès aux services de base (services financiers et accompagnement inclus)
9 574	bénéficiaires ayant accès à l'énergie ou à l'eau
1 148	bénéficiaires de services financiers
276	bénéficiaires de services de renforcement de capacités

Contribution aux ODD



CIBLE 1.4 :
Accès aux services de base, dont la microfinance

CIBLE 1.5 :
Renforcement de la résilience des personnes vulnérables

CIBLE 6.1 :
Accès à l'eau potable

CIBLE 7.1 :
Accès à l'énergie

CIBLE 7.2 :
Accès aux énergies renouvelables

CIBLE 8.10 :
Renforcement de capacités des institutions financières

Appuyer le renforcement du secteur de la finance inclusive

ADA renforce le secteur de la finance inclusive et soutient les stratégies nationales d'inclusion financière des pays partenaires de la Coopération luxembourgeoise.

ADA apporte son appui aux acteurs institutionnels de ces pays tels que les ministères, les fonds publics et les banques centrales pour promouvoir la transparence, la responsabilité et la protection des clients.

En 2024, ADA a poursuivi son appui aux dynamiques sectorielles d'inclusion financière à travers cinq projets majeurs en Afrique et en Asie, en partenariat avec des institutions publiques nationales. Ces interventions ont contribué à mieux structurer les écosystèmes, renforcer les capacités institutionnelles et favoriser une inclusion financière pérenne et adaptée aux réalités locales.

Tunisie

En Tunisie, le projet d'appui à l'inclusion financière (2019–2024) s'est clôturé sur des résultats concrets. Il a permis de renforcer les capacités des autorités nationales dans le domaine de la finance inclusive, contribuant ainsi à accroître l'accès aux services financiers pour la population tunisienne.

Le projet a notamment permis de sensibiliser à l'éducation financière certaines catégories de la popula-

tion ainsi que le grand public, d'améliorer la protection des clients des IMF et de créer un nouveau produit de micro-assurance adapté aux besoins des micro-entreprises. Il a également posé les bases pour la création d'un fonds de refinancement des IMF, visant à élargir la portée de l'inclusion financière dans le pays.

Bénin

Au Bénin, le programme « Finance inclusive et innovante », mené en collaboration avec LuxDev, a démarré en 2024 afin de renforcer l'ensemble du secteur de la finance inclusive. Quatre IMF ont été sélectionnées pour proposer des produits adaptés aux agriculteurs face aux effets des changements climatiques. Un soutien a également été apporté aux structures publiques pour mieux encadrer, surveiller et financer les institutions financières locales.

Cabo Verde

Au Cabo Verde, dans le cadre du programme PADFI III (2021–2025), certaines IMF ont commencé à moderniser leurs outils et à se connecter à un système national qui permet de mieux suivre les emprunts et d'éviter le surendettement. Une grande enquête a été réalisée pour mieux comprendre qui a accès aux services financiers dans le pays. De nouveaux produits financiers, notamment pour les jeunes et les agriculteurs, sont en cours de préparation.

Mali

Au Mali, malgré les difficultés sur le terrain, liées au contexte sécuritaire, ADA a pu aider les autorités locales de deux régions à créer un dispositif de garantie commun pour financer les projets agricoles. Des formations ont été organisées pour les partenaires locaux, et des fiches technico-éco-

ADA favorise la création de conditions favorables à l'inclusion financière en travaillant avec l'ensemble des acteurs à tous les niveaux de l'écosystème.

nomiques sur 11 filières agricoles ont été produites pour mieux accompagner les jeunes agriculteurs dans leurs projets.

Laos

Au Laos, où ADA collabore depuis 2019 avec LuxDev pour renforcer l'inclusion financière des populations rurales, 126 caisses villageoises ont été soutenues. Ces caisses ont bénéficié de conseils et de formations pour mieux gérer leurs fonds. Un projet pilote a aussi été lancé pour les intégrer à des institutions financières locales, afin d'offrir davantage de services aux habitants des zones rurales.

Chiffres clés 2024

26 organisations partenaires appuyées

3 500 femmes bénéficiaires d'éducation financière en Tunisie

432 bénéficiaires de services financiers au Laos

Contribution aux ODD



OBJECTIF 17.9 :
Appui aux plans nationaux dans les pays en développement



Guide publié par ADA et l'Observatoire de l'inclusion financière dans le cadre des activités d'éducation financière en Tunisie.

ADA, conseiller en investissement de LMDF et du FIT



ADA met à disposition une équipe spécialisée de conseillers en investissement, chargée d'identifier, d'analyser et de suivre les investissements à impact pour le Luxembourg Microfinance and Development Fund (LMDF) et le Financing Innovation Tool (FIT). Alors que LMDF est un fonds d'investissement d'impact à part entière, le FIT est une société à impact sociétal (SIS). Elle offre un financement à plus long terme, à risque plus élevé, et à un plus large éventail de bénéficiaires dans le cadre d'un concept de « don pour l'investissement », lequel consiste à mobiliser les dons pour financer des projets à impact social, sans objectif de profit, les éventuels retours étant intégralement réinvestis dans de nouvelles initiatives.

ADA, conseiller en investissement de LMDF

ADA prospecte, analyse et sélectionne les institutions de microfinance (IMF) présentant les profils recherchés par LMDF. Dans certains cas, ADA fournit également des formations et une assistance technique afin d'optimiser leurs performances financières et sociales.

LMDF investit principalement dans des IMF de niveau 2 et 3 dont le modèle économique est éprouvé, qui ont atteint ou sont proches d'atteindre la viabilité financière et qui sont dotées d'une vision et d'une mission sociales fortes visant à créer un impact positif pour leurs clients. À la fin de l'année 2024, le portefeuille de LMDF comptait 45 IMF partenaires. ADA accompagne également le fonds dans la définition et l'évolution de sa stratégie d'investissement. En 2024, une révision stratégique a été lancée afin de renforcer la mesure de l'impact du fonds et d'élargir l'accès à de nouveaux investisseurs d'impact. Ce processus se poursuivra en 2025.

ADA, conseiller en investissement du FIT

Pour répondre aux besoins de financement plus flexibles et à risque élevé de certains partenaires, ADA a créé le Financing Innovation Tool (FIT), en collaboration avec la Direction de la coopération au développement et de l'action humanitaire du Ministère des Affaires étrangères et européennes, de la Défense, de la Coopération et du Commerce extérieur luxembourgeois.

Pour alimenter son portefeuille d'investissements, ADA prospecte des PME innovantes et axées sur l'impact, des prestataires de services financiers et des organisations de soutien aux entreprises ayant une forte mission sociale dans les pays en développement. En 2024, le FIT a accompagné six entités avec des investissements qui ciblent principalement l'accès à l'énergie propre, les chaînes de valeur agricoles et l'entrepreneuriat des jeunes.



En tant que conseiller en investissement à impact social du fonds LMDF (Luxembourg Microfinance and Development Fund) et du FIT (Financing Innovation Tool), ADA effectue la prospection, la sélection et l'analyse d'institutions innovantes et à fort impact social.

WIC, un tremplin pour les femmes entrepreneures d'Afrique de l'Ouest

Au Sénégal, le Women's Investment Club (WIC) fournit des financements innovants aux femmes et promeut le leadership et l'entrepreneuriat des femmes. Le FIT a été le premier investisseur commercial du WIC. Le prêt permettra au WIC d'accompagner d'autres entreprises dirigées par des femmes en Afrique de l'Ouest.

« Grâce aux activités du WIC et à mes échanges avec le club, j'ai constaté une amélioration significative de mes compétences en communication et en gestion. L'accès à un riche réseau et à des ressources pertinentes m'a également permis de lancer mes propres projets. »

Korka SALL, traductrice et interprète, membre du WIC

Chiffres clés 2024

LMDF

15 millions d'euros décaissés auprès de **17 IMF** via LMDF en 2024

45 IMF pour 42,4 millions d'euros d'encours dans le portefeuille LMDF fin 2024

22 IMF du portefeuille LMDF ont bénéficié d'un appui technique de la part de ADA

FIT

1,65 million d'euros déboursés en 2024 par le FIT auprès de 5 entités soutenant l'entrepreneuriat des femmes et des jeunes ainsi que l'accès à l'éducation et à l'énergie

6 entités dans le portefeuille FIT pour 2,6 millions d'euros d'encours fin 2024



Pour en savoir plus, consultez le site FIT.

Contribution aux ODD

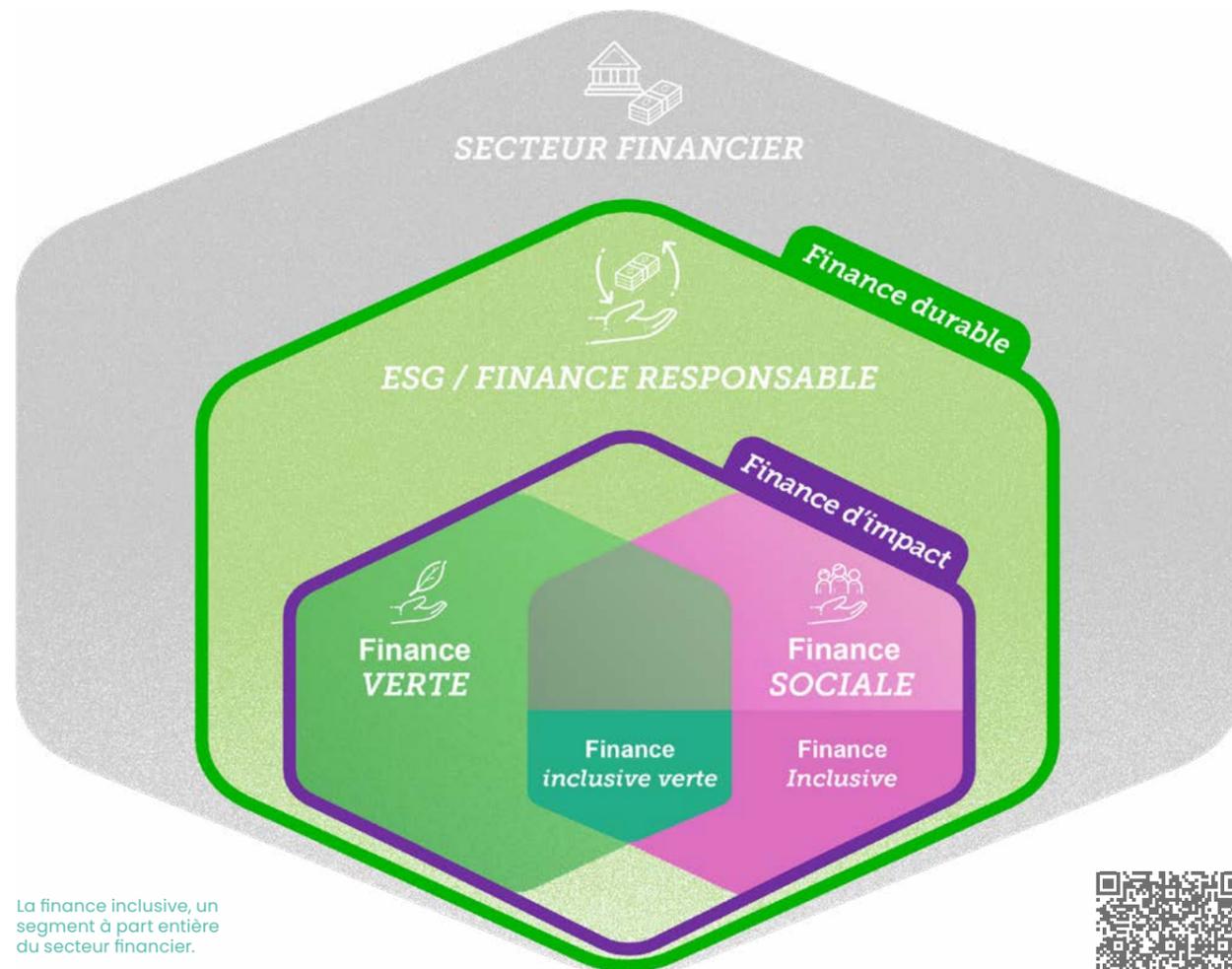


CIBLE 17.3 : Ressources financières en faveur des pays en développement

CIBLE 17.5 : Facilitation des investissements dans les pays les moins avancés

Amélioration continue grâce aux activités de gestion des connaissances

ADA capitalise, produit et partage des connaissances sur la base des expériences et des enseignements tirés de ses projets, en interne, mais aussi par le biais de publications et d'interventions lors d'événements spécialisés.



La finance inclusive, un segment à part entière du secteur financier.



Scannez le code QR pour accéder au document qui présente la finance inclusive comme un canal essentiel de la finance durable pour créer un impact positif.

L'équipe en charge des activités de gestion des connaissances procède notamment à des évaluations et identifie les bonnes pratiques permettant d'améliorer de manière continue l'impact et l'efficacité des activités de ADA. Afin de tirer parti d'un large éventail d'expériences, l'équipe « gestion des connaissances » assure l'évaluation et la capitalisation de projets sélectionnés représentatifs des principaux domaines d'intervention de ADA. Ces échanges directs avec l'ensemble des acteurs d'un projet sont essentiels pour replacer les résultats du projet dans leur contexte, obtenir une vue couvrant l'ensemble des perspectives et garantir ainsi l'amélioration continue des interventions menées par ADA.

Exemple concret : l'assurance agricole indicielle

En 2024, l'équipe chargée de la gestion des connaissances a analysé les résultats de projets d'assurance agricole indicielle, un mécanisme qui indemnise automatiquement les agriculteurs en cas d'événement climatique défavorable, sur la base de données objectives comme le niveau de pluie ou la température, sans avoir besoin d'évaluer individuellement les pertes sur chaque exploitation. Cette étude a permis de mieux comprendre les avantages et les limites des différents types d'indices utilisés. Elle a égale-

ment mis en évidence l'importance de diversifier les canaux de distribution afin d'élargir l'accès à ce produit. Enfin, l'équipe a souligné la nécessité de sensibiliser tant les clients potentiels que les distributeurs aux bénéfices de l'assurance indicielle.

La finance inclusive, un segment à part entière du secteur financier

Pour marquer le 30^{ème} anniversaire de ADA, l'équipe chargée de la gestion des connaissances a publié un document qui donne un aperçu de l'importance de la finance inclusive au sein du secteur financier au sens large et souligne son rôle pour orienter les flux financiers vers une économie durable. Le document met en lumière la manière dont la finance inclusive est devenue au fil du temps un segment à part entière du secteur financier, ouvrant l'accès à des services essentiels pour des populations souvent oubliées.

La finance inclusive a ainsi ouvert les portes des services financiers aux populations vulnérables, leur permettant de participer à l'économie et de répondre à leurs besoins essentiels, tout en réduisant les inégalités socioéconomiques et en contribuant au développement durable. Il s'agit donc d'un canal essentiel de la finance durable pour générer de l'impact à la fois social et environnemental.

Partage des connaissances

Les connaissances nouvellement produites sont partagées, que ce soit par le biais de publications ou à l'occasion d'événements et de sessions de formation spécifiques, notamment :

- La formation académique et professionnelle dispensée à la Faculté de droit de l'Université du Luxembourg (uni.lu), où ADA finance une chaire en droit financier (spécialisée en finance inclusive). Le titulaire de la chaire, Dr Dirk Zetzsche, mène également des recherches et organise chaque année une conférence de recherche sur la finance inclusive et durable.
- Les sessions de formation annuelles consacrées à la finance agricole et rurale (FAR) organisées par ADA en collaboration avec l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) pour permettre aux institutions financières participantes de développer des produits adaptés au secteur agricole.



ADA s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue de l'impact de ses actions à travers ses activités de gestion des connaissances. ADA entend ainsi tirer les enseignements de ses expériences de terrain et partager ces connaissances avec les acteurs du développement et de la finance inclusive.

Chiffres clés 2024

205 organisations formées dans le cadre de 2 programmes de formation

5 événements consacrés à l'échange des connaissances (conférences, webinaires, tables rondes)

12 documents de partage des connaissances et leçons apprises publiés

ADA célèbre son 30^{ème} anniversaire avec des partenaires luxembourgeois

L'année 2024 a été particulière pour ADA, puisqu'elle a marqué le 30^{ème} anniversaire de l'organisation, célébrant trois décennies d'engagement en faveur de la finance inclusive. Depuis la création de ADA, le Luxembourg a développé un écosystème dynamique de la finance inclusive réunissant un large éventail d'acteurs locaux et internationaux autour de la promotion de l'inclusion financière. Le Luxembourg s'est ainsi affirmé comme un centre d'expertise, s'appuyant notamment sur la solidité de sa place financière et le rayonnement de son université. L'anniversaire de ADA coïncide avec le 10^{ème} anniversaire de deux partenaires clés au Luxembourg, la Chaire universitaire en droit financier (spécialisée en finance inclusive) et le réseau de finance inclusive InFiNe. À cette occasion, les trois organisations ont organisé une célébration commune en octobre 2024.

Table ronde d'experts : construire l'avenir de la finance inclusive par des actions concrètes

Véritable plateforme de la finance inclusive, le Luxembourg se positionne à l'avant-garde d'un mouvement visant à orienter les investissements vers les populations vulnérables au service du développement durable. Afin de donner un nouvel élan à ce mouvement, les trois organisations ont tenu une table ronde ayant pour thème « Bâtir l'avenir de la finance inclusive à l'horizon 2030 » à Luxembourg, le 16 octobre.

Les échanges ont souligné le besoin de renforcer le secteur de la finance inclusive, reconnu pour sa contribution aux objectifs de développement durable (ODD). Les participants ont ainsi appelé la place financière luxembourgeoise à intensifier ses efforts pour mobiliser davantage d'investissements dans la finance inclusive.

Parmi les leviers identifiés, la mise en place de mécanismes innovants de gestion des risques apparaît essentielle pour faciliter l'investissement. Si les outils de gestion du risque se sont perfectionnés, il subsiste une perception de risque élevé qui freine encore l'engagement des investisseurs. Un changement de paradigme s'impose pour lever cet obstacle. Un autre moyen de stimuler les investissements dans la finance inclusive pourrait consister à fournir une meilleure visibilité de leurs impacts. À cette fin, il est essentiel de mesurer et de valoriser la contribution de la finance inclusive, en particulier aux ODD.

Passons à l'action pour lever les obstacles à l'investissement

Développons collectivement des solutions pour réduire les freins à l'investissement et atténuer la perception du risque, encore élevé, chez les investisseurs. Les plateformes en place au Luxembourg, telles qu'InFiNe, pourraient idéalement accueillir une telle initiative.

Passons à l'action pour renforcer la mesure de l'impact

Travaillons à mieux évaluer la contribution de la finance inclusive aux objectifs de développement durable à l'horizon 2030, en nous appuyant, d'une part, sur les initiatives existantes visant à cartographier la contribution du Luxembourg à la finance inclusive et, d'autre part, sur les recherches académiques menées par l'Université du Luxembourg sur l'impact réel de l'inclusion financière.



Les intervenants à la table ronde, organisée pour marquer les 30 ans de ADA, ont appelé la place financière luxembourgeoise à jouer un rôle plus actif dans la réduction des freins à l'investissement et insisté sur la nécessité de mieux évaluer la contribution réelle de la finance inclusive aux Objectifs de développement durable.

La table ronde a été ouverte par Monsieur Xavier Bettel, ministre luxembourgeois de la Coopération et de l'Action humanitaire. Il a salué l'impact fondamental de l'inclusion financière: « L'accès au financement n'est pas un simple privilège; il peut avoir un impact fondamental, [...] en aidant les individus et les communautés à résister non seulement aux chocs économiques, mais aussi à d'autres adversités. »

La finance inclusive continuera d'être enseignée à l'université

Afin de renforcer le réseau luxembourgeois de la finance inclusive, le gouvernement et ADA ont prolongé leur parrainage d'une Chaire en droit financier (finance inclusive) à l'Université du Luxembourg, la « Chaire ADA », lors d'une cérémonie organisée à l'issue de la table ronde. Le professeur Dirk Zetzsche, actuel titulaire de la chaire, a profité de l'occasion pour présenter un article de fond sur l'avenir de l'inclusion financière et les moyens de mesurer son impact.

Une célébration officielle en présence de SAR la Grande-Duchesse

La journée s'est conclue par une cérémonie officielle en présence de Son Altesse Royale la Grande-Duchesse Maria Teresa de Luxembourg. Sa participation a une nouvelle fois témoigné de son engagement indéfectible en faveur de la finance inclusive et de son soutien fidèle aux initiatives portées par ADA depuis de nombreuses années.

Depuis 30 ans, ADA œuvre sans relâche pour améliorer la qualité de vie des populations vulnérables à travers le monde. Forte d'une vision claire, l'organisation a su faire de la finance inclusive à la fois un outil et un levier d'autonomisation pour les communautés les plus fragiles économiquement.

Fidèle à sa mission, ADA poursuivra son action en tant que promoteur et catalyseur de projets innovants, en plaçant l'autonomie économique au cœur du développement. L'organisation continuera d'œuvrer pour que la finance inclusive s'impose comme un vecteur essentiel de transformation et de progrès au service des populations vulnérables.



© Simon Piraux

Xavier Bettel, ministre de la Coopération et de l'Action humanitaire.



© Simon Piraux

Dirk Zetzsche, professeur titulaire de la Chaire ADA à l'Université du Luxembourg.



© Simon Piraux

30 ans



© Simon Piraux



© Simon Piraux

En haut à gauche : Stéphanie Obertin, ministre de la Recherche et de l'Enseignement supérieur.
En haut à droite : prolongation du parrainage de la Chaire ADA et signature d'un protocole d'accord avec InFiNe.
En bas, au centre : Mia Adams, fondatrice de ADA et son Altesse Royale la Grande-Duchesse Maria Teresa de Luxembourg.

Notre engagement à mesurer, limiter et compenser nos émissions carbone



Activités de reboisement au nord du Luxembourg.

Consciente de sa responsabilité environnementale, ADA s'engage dans une démarche responsable qui repose sur trois axes complémentaires. Tout d'abord, l'organisation mesure régulièrement son empreinte carbone afin d'identifier précisément les sources d'émission liées à ses activités. Sur cette base, ADA met en place des actions concrètes pour limiter autant que possible ces émissions, en privilégiant des pratiques et des choix plus durables. Enfin, lorsque la réduction n'est pas réalisable, ADA compense ses émissions, tant dans le cadre de ses activités professionnelles que lors de l'organisation de grands événements, tels que la Semaine africaine de la finance inclusive (SAM).

Restaurer la biodiversité au Luxembourg

Au Luxembourg, ADA poursuit son partenariat, initié en 2021, avec la Fondation Hëllef fir d'Natur de natur&ëmwelt. Ce partenariat permet de reboiser des zones fragilisées dans la réserve naturelle de Bischbur, située au nord du pays, à travers la plantation annuelle de 2 000 arbres. Les opérations de reboisement privilégient la plantation d'essences d'arbres diversifiées, mieux adaptées au climat local, afin de restaurer la biodiversité et de reconstituer un écosystème forestier de feuillus sur des terrains anciennement exploités en monoculture d'épicéas. En 2024, les collaborateurs de ADA ont ainsi planté directement une grande diversité d'essences d'arbres sur une parcelle de 23 ares à Enscherange.

Un engagement aux côtés des communautés locales

En Afrique, ADA poursuit son engagement en faveur de la reforestation à travers un projet mené en partenariat avec l'ONG Graine de vie. Ce projet, lancé lors de la SAM 2023 au Togo, concerne le reboisement des rives du fleuve Mono, tant du côté togolais que béninois et vise à restaurer les écosystèmes dégradés le long du fleuve. Il est mis en œuvre avec la participation active des populations locales, au sein des villages, ce qui renforce l'ancrage



© ADA

territorial et la durabilité des actions réalisées. En 2024, trois pépinières ont été mises en place, produisant plus de 10 000 plants chacune. Une campagne de sensibilisation à l'agroforesterie a été menée auprès des agriculteurs locaux, et 13 000 plants ont été distribués lors de la première saison des pluies.

La reforestation responsable, un investissement pour la planète

Le reboisement est une action clé dans la lutte contre les effets des changements climatiques, car les forêts jouent un rôle central dans le stockage du carbone et la régulation du climat. La déforestation représente près de 20 % des émissions mondiales de CO₂ d'origine humaine, faisant d'elle la troisième source d'émissions après le charbon et le pétrole. À l'inverse, la plantation d'arbres permet de capter durablement le CO₂ atmosphérique, dans la mesure où celle-ci s'appuie sur de bonnes pratiques agroforestières. En investissant dans des projets de reforestation responsable, ADA s'efforce ainsi de compenser les émissions liées à ses activités, contribue à la restauration effective des fonctions écologiques de la forêt et à la préservation de la biodiversité.



© Gadjong



ADA s'engage à mesurer, limiter et compenser l'empreinte carbone générée par ses activités.

COLLABORATION

Nos partenaires institutionnels en 2024



Conseil d'Administration 2024

Président : Patrick Losch

Vice-présidents : Nicole Dochen, Gilles Franck et Philippe Onimus

Administrateurs : Karin Faber, Rémy Jacob, René Lauer, Flavia Palanza, Abraham Schim van der Loeff, Luc Vandeweerd et Claude Witry



ADA est une organisation non-gouvernementale agréée et cofinancée par la direction de la Coopération au développement et de l'action humanitaire du Luxembourg.



ADA bénéficie du Haut Patronage de Son Altesse Royale la Grande-Duchesse de Luxembourg.

Éditeur

ADA asbl
39 rue Glesener
L-1631 Luxembourg
www.ada-microfinance.org

Faites un don

BIL : LU66 0021 1753 6992 8900
Copyright : ADA, juin 2025
Mise en page : h2a.lu

Suivez ADA sur

